



**SYNTEC-INGÉNIERIE**

## **Conférence Environnementale : Contribution de l'ingénierie professionnelle au débat sur la Transition écologique**

Septembre 2013



Crédit : Fotolia

- Ce document a été réalisé par les sociétés qui composent le bureau Environnement et Biodiversité de la fédération professionnelle Syntec-Ingénierie. Le secteur représente 40 milliards d'Euros de chiffre d'affaires et 350 000 emplois dont plus de 45% à l'international.
- Syntec-Ingénierie participe aux travaux de cette 2ème Conférence Environnementale, en s'impliquant dans la délégation des entreprises.
- Les propositions de l'Ingénierie de l'Environnement regroupées dans ce document sont présentées aux pouvoirs publics afin d'ouvrir le débat, mais aussi de contribuer à l'acceptation de la transition écologique dans les projets.
- En s'appuyant sur ses compétences, sa capacité d'innovation et son indépendance de jugement et d'expertise, et par son intervention entre les porteurs de projet et les usagers, l'ingénierie tient pour cela un rôle central.

## EDITORIAL

Le XXIème siècle est celui du défi de l'intégration écologique dans nos modes de vie et de développement. Les différents risques environnementaux deviennent des menaces perceptibles. La prise de conscience de cette situation, depuis les années 1970, a permis d'intégrer la protection de l'environnement dans les projets. Depuis, de nombreuses expériences ont été à l'origine du développement de méthodes, d'outils et de techniques de plus en plus efficaces pour des **réalisations de moindre impact environnemental**. Syntec-Ingénierie a largement contribué à ces développements en aidant la profession à répondre aux exigences croissantes de ses clients et de la réglementation.

Au fil du temps, les thématiques se sont multipliées ainsi que la réglementation applicable. La prise en compte de l'environnement s'est étendue des grands projets à l'ensemble des projets et des pays de l'OCDE à la plupart des pays du monde. Aujourd'hui, la bonne intégration sociale et environnementale est capitale dans **l'acceptabilité et la faisabilité des projets** et ouvrages de toute nature. Mais, malgré ces évolutions significatives, la situation environnementale reste préoccupante et l'intégration environnementale des projets trop souvent insatisfaisante.

Jusqu'à présent, ces évolutions ont été prises en compte au fur et à mesure de l'émergence des thématiques et dans une approche par silos. Cela a induit des incohérences, des failles, des redondances et parfois des incompatibilités ou des irrationalités dans les approches financières, contractuelles, techniques, administratives et réglementaires.

Aujourd'hui, les connaissances et les outils de base pour réussir la transition écologique existent et ont atteint un bon niveau de maturité. Cependant, ils restent trop souvent partiellement voire mal mis en œuvre : soit par méconnaissance, soit du fait de la complexité induite par la multiplicité – et parfois l'incohérence - des sujets et des procédures. Une remise à plat de l'existant est donc nécessaire, dans **une recherche de simplification et de cohérence**. Les mécanismes incitatifs doivent être poursuivis pour favoriser l'intégration systématique, dès l'amont, du développement durable. L'ensemble devant rester flexible pour permettre aux solutions de meilleure valeur ajoutée globale de l'emporter sur une logique de « case à cocher » bureaucratique.

Dans ce contexte, l'ingénierie a un rôle fondamental de management environnemental à jouer. D'une part, elle dispose des **compétences** pour déployer l'écoconception et intégrer le développement durable dans les projets. D'autre part, elle dispose de la **capacité d'innovation** nécessaire à la poursuite des évolutions positives engagées depuis des années. Enfin, son **indépendance de jugement et d'expertise** lui confère un positionnement pertinent pour la mise en perspective des enjeux et solutions dans le cadre de la concertation des acteurs autour du choix du meilleur projet.

Alors que la transition écologique de la société est devenue une priorité absolue, Syntec-Ingénierie souhaite apporter sa contribution. Non dans une logique d'accroissement des contraintes normatives et réglementaires mais, bien au contraire, dans une approche de maturité des concepts, outils et solutions pour **la mise en œuvre concrète, simple et quotidienne du développement durable**. L'objectif est de proposer la réalisation de solutions optimisées pour les acteurs du projet comme pour leurs parties prenantes, rôle qui est fondamentalement celui de l'ingénierie.

## L'INGENIERIE, UN ACTEUR CLÉ DE L'ÉCOCONCEPTION

*En intervenant en toute indépendance de jugement à tous les stades de vie d'un projet, tant en France qu'à l'international, l'ingénierie environnementale a acquis un savoir-faire qui la place au cœur des enjeux de la transition écologique.*

Les nuisances, la pollution, la santé liée à l'environnement, ou encore aujourd'hui la biodiversité et l'acceptabilité constituent autant d'enjeux que l'ingénierie doit intégrer au mieux dans la conception, la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure ou d'une installation industrielle.

Dans le cadre de la compétition internationale, la compétitivité d'une ingénierie environnementale française innovante, créatrice de valeur, sera déterminante. Elle a sa place dans tous les domaines d'activité (infrastructures, gestion des territoires, industries, énergie, mines, etc.) en conciliant spécialités thématiques (écologie, paysage, nuisances sonores, pollutions...) et management environnemental (vision intégratrice et multidisciplinaire). Cette démarche d'écoconception est particulièrement nécessaire pour répondre intelligemment à l'exigence réglementaire de la séquence « Éviter-Réduire-Compenser ».

Dans cette optique, l'ingénierie doit veiller à objectiver l'approche des différentes composantes d'un territoire, tous thèmes environnementaux confondus, sans privilégier l'un par rapport à l'autre, tout en veillant à leurs interactions. Son indépendance de jugement est donc fondamentale. En effet, l'ingénierie se doit de faire une analyse factuelle et intégratrice de l'environnement pour dégager une vision systémique du territoire et d'identifier les facteurs clés à intégrer au regard du projet à développer. Cette démarche permet à la fois de garantir la qualité d'un projet et de sécuriser le processus sur le plan réglementaire.

La mise en œuvre de la transition écologique doit stimuler l'innovation par la recherche de solutions toujours plus efficaces vis-à-vis de l'environnement et plus compétitives sur le plan économique (économie des ressources). Elle doit également mettre en œuvre de nouveaux processus ou méthodes évaluant les solutions tout au long du cycle de vie d'un ouvrage. Cette approche conduit à faire évoluer les pratiques décisionnelles afin d'anticiper au mieux certaines études (biodiversité par exemple) et de renforcer les analyses multicritères (environnementales, économiques et sociétales). À titre d'exemple, la valeur ajoutée de l'ingénierie dans le grand cycle de l'eau se retrouve dans sa capacité à inclure le *SMART metering* dans les projets, afin d'anticiper et d'atténuer les crises. En effet, le management environnemental de projet induit une vision transversale et doit accompagner tout le processus décisionnel, depuis son démarrage (ouvrage neuf ou modification d'une installation industrielle), pendant sa réalisation, et jusqu'à sa maintenance (vérification de l'efficacité des solutions adoptées, retour d'expérience) et sa déconstruction.

En ce sens l'ingénierie environnementale est un partenaire fondamental de la démarche d'écoconception, auprès de l'ensemble des acteurs impliqués, car c'est bien la co-conception, associant l'ensemble des différents acteurs, qui permettra la réussite de la transition écologique.

## SYNTHESE

Les propositions de l'ingénierie environnementale pour accompagner la transition écologique :

Afin de mieux anticiper les opportunités et contraintes environnementales, intégrer l'intervention de l'ingénierie environnementale dès les stades amont d'un projet (infrastructures, industrie, exploitation des ressources naturelles, valorisation/gestion des territoires, etc.).

Afin d'optimiser la prise en compte de l'ensemble des composantes du développement durable tout au long du déroulement du projet, proposer au maître d'ouvrage de s'appuyer sur les compétences de l'ingénierie en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Impliquer les sociétés d'ingénierie environnementale dans l'élaboration des méthodes d'intégration des services éco-systémiques dans les projets.

Favoriser la souplesse contractuelle (tranches conditionnelles, options, marchés à bon de commande) pour :

- mieux adapter les prestations au besoin du client et du projet ;
- contractualiser le suivi environnemental du projet et son bilan.

Sécuriser la réglementation pour faciliter son acceptation :

- en la rendant plus claire, cohérente et ambitieuse en termes d'objectifs ;
- en instruisant les procédures dans des délais raisonnables et unifiés ;
- en s'inspirant des meilleures techniques disponibles et des procédures participatives.

Professionnaliser l'enseignement de la filière ingénierie environnementale :

- mieux impliquer les sociétés d'ingénierie dans les cursus de formation des généralistes et des spécialistes.

Améliorer les définitions des signes de qualité des prestations environnementales.

Inciter plus fortement les pôles de compétitivité à impliquer l'ingénierie environnementale afin de développer les projets et favoriser les solutions innovantes qu'ils peuvent incubier.

Afin de développer l'innovation en matière de transition écologique, inciter les maîtres d'ouvrage à intégrer ce critère parmi ceux retenus dans le jugement des offres de marchés publics.